

**Technicien rivière et milieux aquatiques pour le  
Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense**

Contexte :

Le contrat territorial des sources de la Dordogne Sancy Artense a été signé le 1er septembre 2017. A ce jour, le suivi et l'animation générale des actions sont assurés par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. La mise en œuvre et le suivi des actions techniques prévues dans la programmation du contrat territorial sont assurés par un technicien rivières embauché par la communauté de communes Dômes Sancy Artense.

Sous la responsabilité du chef de service, le technicien assurera la mise en œuvre, le suivi technique et administratif des actions programmées pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et la préservation des milieux aquatiques.

Le technicien interviendra sur le périmètre du contrat territorial.

Missions :

Les missions principales sont les suivantes :

- Diagnostic des cours d'eau, chiffrage et programmation des travaux d'entretien/restauration
- Montage des dossiers administratifs préalables à la réalisation des travaux (déclaration d'intérêt général, déclarations et autorisations loi sur l'eau, incidences Natura 2000...);
- Gestion financière et administrative du programme de travaux ;
- Mise en œuvre et suivi des programmes annuels de travaux réalisés en régie ou par des entreprises : travaux d'entretien/restauration de la ripisylve, d'aménagement de points d'abreuvement et de franchissement, de restauration de la continuité écologique, etc. ;
- Rencontre et concertation avec les élus et usagers (propriétaires riverains, associations, entreprises) ;
- Suivi général des cours d'eau du territoire ;
- Participation, selon les thématiques en lien avec le contrat territorial, aux comités techniques, comités de pilotage et réunions de la collectivité
- Collaboration avec l'animateur général du contrat (PNR des Volcans d'Auvergne) et les différents partenaires institutionnels.

Compétences et expériences requises :

- Niveau de formation initiale souhaité BAC+2 ou BAC+3 en gestion des milieux aquatiques,
- Connaissances scientifiques en hydrologie, écologie, travaux en rivière,
- Connaissances règlementaires dans le domaine de l'eau et de l'environnement,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités et des procédures de marchés publics,
- Capacités à recueillir et analyser des données de terrain, à utiliser et traiter des données sous système d'information géographique (QGIS),
- Capacités à diriger et suivre des travaux en rivière,
- Capacités de synthèse, de présentation écrite et orale des états des lieux, enjeux, problématiques et résultats obtenus à destination de tous types de public (élus, partenaires institutionnels, usagers, opérateurs des chantiers...),
- Capacités relationnelles et aptitudes au travail concerté,
- Permis B indispensable.

Détail de l'offre :

- CDD à temps complet (35 h) de 1 an avec possibilité de renouvellement
- Rémunération statutaire au grade de technicien territorial
- Poste de travail localisé à La Tour d'Auvergne (63)
- Prise de poste souhaitée le 15 avril 2018 pour tuilage.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à M. Le Président avant le **20 mars 2018** sous la référence « Candidature technicien rivière » soit :

- par mail [a.cesco@domes-sancyartense.fr](mailto:a.cesco@domes-sancyartense.fr)
- par courrier à l'adresse suivante

Communauté de communes Dômes Sancy Artense  
23 route de Clermont BP15  
63210 Rochefort Montagne

Renseignements au 04 73 21 79 79 ou par email : [a.cesco@domes-sancyartense.fr](mailto:a.cesco@domes-sancyartense.fr)